

ABONNEMENT

SAUMUR :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 7 NOVEMBRE

A LA CHAMBRE

VOTE DE L'ENQUÊTE

L'intérêt de la séance de samedi était tout
entier dans le discours du président du con-
seil. Il a remplacé à la tribune M. Cunéo
d'Ornano qui s'était borné à démontrer,
dans l'intérêt du parti républicain même, la
nécessité de l'enquête.

M. Rouvier s'est attaché, pendant près
d'une heure, interrompu à chaque phrase
par les délégations et les interruptions de
l'extrême-gauche, à combattre la nomina-
tion d'une commission d'enquête. Il ne
s'agit pas de personnalités, a-t-il dit et redit,
mais de la considération des institutions ré-
publicaines.

« Prenez garde, Messieurs, si vous ordon-
nez l'enquête, on ne dira plus bientôt : c'est
le scandale de MM. X, Y, Z, mais bien : c'est
LE SCANDALE DE LA RÉPUBLIQUE. »

La République est donc coupable et c'est
le chef du Cabinet qui le proclame ; et il le
proclame du haut de la tribune, en pleine
Chambre, à la face du pays.

A cette déclaration, l'enquête deviendra
le scandale de la République. « Elle est
in-Safis-sable », a répliqué un radical, aux
éclats de rire de ses collègues.

Ne pouvant éviter l'enquête, ses adver-
saires s'efforceront de la « canaliser ». Le
projet de la Commission donne à la future
commission d'enquête un véritable mandat
impératif ; il détermine la nature des faits
designés à ses investigations ; il porte net-
tement son action sur le terrain où MM. Jules
Grévy et Wilson ont pratiqué leurs petites
opérations.

A ce projet, M. Colfavru et plusieurs de
ses collègues ont opposé un contre-projet
qui, tout en designant aux recherches de la
Commission les accusés et leurs accusateurs,
laisse le champ libre à ses démarches et lui
permet dès lors de ne pas s'aventurer du
côté de l'Élysée.

Voici le texte du contre-projet Colfavru :

« La Chambre, résolue à faire respecter
l'administration de la République, soit par
les agents de cette administration qui auraient
manqué à leur devoir, soit par ceux, quels
qu'ils soient, qui, par des accusations ou
des insinuations non justifiées, auraient
porté atteinte à l'honneur et à la considéra-
tion de cette administration et de ses agents,
décide :

« Une commission de 23 membres sera
nommée dans les bureaux pour procéder à
une enquête générale sur tous les faits tou-
chant l'administration qui lui paraîtraient de
nature à mériter soit un blâme, soit une
répression. »

Le contre-projet a été adopté par 264
voix contre 257. Ces dernières compren-
nent presque toutes les voix de la droite qui
se réservaient pour l'adoption du projet de
la Commission.

On pourra étouffer l'enquête, mais ce
qu'on n'étouffera point ce sont les aveux du
président du Conseil.

M. Jules Grévy est coupable ;
M. Wilson est coupable ;

Tous les ministres qui se sont succédé
dans ces cinq dernières années sont coup-
ables ;

La République est coupable.

M. Rouvier l'a reconnu et proclamé. Dès
aujourd'hui, la conscience publique peut se
tenir pour suffisamment édifiée.

Demain mardi, la Chambre nommera
dans ses bureaux la Commission d'enquête.

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Nous lisons dans le Paris :

« L'enquête aura pour effet d'obliger les
détenus du pouvoir à laisser désormais
la loi suivre son cours.

« Si elle démontre que M. Wilson a
trompé le fisc,

« Que M. Wilson a frustré l'enregistre-
ment,

« Que M. Wilson a fraudé le timbre,

« Que M. Wilson a détourné les dossiers
d'une administration d'Etat,

« Que M. Wilson a profité de son pas-
sage aux affaires pour favoriser ses entre-
prises privées,

« Que M. Wilson a placé à gros intérêts
des croix de la Légion d'honneur,

« Que M. Wilson a terrorisé puis embauché
toute une classe de fonctionnaires pour
faire vivre ses imprimeries,

« Qu'il a pillé les serres publiques, le
garde-meuble et les manufactures natio-
nales,

« Qu'il est responsable, en un mot, de
l'extension prise par mille affaires véreuses
et de l'éclat scandaleux d'une corruption
que le pays ne veut plus supporter,

« Si tout cela est démontré, nous nous
demandons comment l'enquête pourrait ne
pas aboutir et comment nous ne verrions
pas enfin la séparation des pouvoirs, cons-
ciencieusement respectés, rendre à la Cour
d'assises ce qui lui est dû, et débarrasser
nos palais d'Etat de ce qui les déshonore. »

Le Cabinet a été battu deux fois dans la
séance de samedi : sur le vote de la contre-
proposition de M. Colfavru et sur le vote de
l'ensemble de la proposition d'enquête.

Dans le premier scrutin, les voix se sont
ainsi réparties : 263 députés, dont 2 députés
conservateurs, MM. Dufour (Lot) et Harispe,
ont voté pour le contre-projet Colfavru ; 259
députés ont voté contre.

Dans le second scrutin, 449 députés ont
voté l'ensemble de la proposition d'enquête,
72 ont voté contre.

APPRECIATION DU VOTE DE SAMEDI
PAR M. WILSON.

Nous croyons devoir détacher, d'une
façon spéciale, l'appréciation de la séance
de samedi, que M. Wilson adresse par télé-
gramme à sa Petite France de Tours.

M. Wilson se pose en triomphateur et en
justicier ; c'est fort curieux et intéressant :

« Le vote par la Chambre de la proposi-

tion Colfavru mérite d'être accueilli avec sa-
tisfaction par l'opinion républicaine.

« Ce qui était surtout à craindre, et ce que
désiraient les ennemis de M. Wilson, c'était
une enquête sans garantie, sans contrepoids,
sans sauvegarde, au cours de laquelle on
aurait vu se produire toutes les délations et
toutes les calomnies sans qu'il en coûtât le
moindre dommage aux délateurs, aux ca-
lomnieux.

« La principale objection que l'on pou-
vait faire au principe même de l'enquête
était celle-là.

« Devant la justice, l'accusé a un recours
contre son accusateur, si celui-ci vient citer
des faits faux et mensongers.

« L'enquête telle que le comprenait une
certaine presse avait au contraire, nous le
répétons, comme corollaire fatal, l'irrespon-
sabilité pour les délateurs.

« La proposition Colfavru, qui a été votée,
contient un correctif à ce grave danger.
Elle vise non pas seulement ceux qui au-
raient commis des fautes administra-
tives, mais encore ceux qui auraient porté
ou porté-à-enquête contre les administrations
publiques des accusations inexactes, fausses
ou diffamatoires.

« Telle est la garantie. Nous comptons
sur les futurs commissaires pour la faire
strictement observer. »

Les arrêts du général Boulanger pren-
dront fin le 13 novembre, à midi.

Le lendemain, le commandant en chef du
43^e corps d'armée devra se trouver à Paris
pour assister à la réunion de la Commission
supérieure de classement.

C'est par erreur que les Tablettes avaient
annoncé que le ministre de la guerre avait
décidé la levée des arrêts du général Bou-
langer avant le 1^{er} novembre.

LA Petite France ET « L'ENQUÊTE CANALISÉE »

On lit dans le Journal de l'Ouest, de Poi-
itiers :

le vide, et, au fond, la mer.

Il se retourna vivement et examina les arbres,
dont les troncs se dressaient à une dizaine de
mètres de la falaise.

Mais il ne vit personne dans ces arbres.

Alors, sans dire un mot, il fouilla les pierres et
les buissons d'alentour, et son œil perçant son-
dait vainement les bois.

Les gendarmes étaient stupéfaits.

Chacun d'eux était pourtant assuré d'avoir vu
les deux forçats à cinquante mètres devant eux,
arrivant sur la falaise, et ceux d'entre eux qui
étaient placés à droite et à gauche savaient pour-
tant bien que dans cet étroit demi-cercle les fugi-
tifs n'avaient pu s'échapper.

Où était donc Rouget ?

Où était donc Beuregard ?

Les brigadiers et les gendarmes tièrent rapide-
ment conseil.

— Ils ont dû se jeter en bas et se briser sur les
rochers, dit un gendarme.

— Mais non, reprit Michel, regardez donc, il
n'y a rien !

Le gendarme se baissa et examina attentivement
la falaise, les rochers et la mer.

Il n'y avait rien, en effet, nulle trace de sang
ni de descente ; les fugitifs ne s'étaient pas précé-
pités dans la mer.

— Ils n'ont pourtant pas pu s'envoler, murmura

54 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA MORT D'UN FORÇAT

PAR CH. SAINT-MARTIN

Les gendarmes étaient déjà couverts de sueur,
mais Rouget courait comme un cerf. Il semblait
impossible de l'atteindre. Il ne traversait pas les
buissons, il bondissait au-dessus. Il ne faisait
aucun détour, il ne s'écartait jamais de son che-
min, il allait droit devant lui comme une flèche.

On l'entendit une fois crier :

— A moi, Jean Beuregard !

Il venait d'apercevoir son camarade qui n'avait
qu'une petite avance et qui était déjà essouffé,
balayant, presque rendu.

L'appel de Rouget rendit courage à Beuregard
qui fit un effort énergique et rejoignit son ami.

Le brigadier de Durtal les aperçut au même
instant.

— Nous les tenons tous deux, cria-t-il ; courage,
camarades, ils sont à nous !

Ne pouvant entraîner Jean assez vite, Rouget se
croit un instant perdu, car il ne voulait pas
s'échapper seul. Il usa alors de ruse et, feignant
de tourner à gauche, il se jeta dans un gros
buisson, où son ami le suivit.

Puis, caché par les épines, il se glissa rapide-
ment à droite, revenant vers la ligne des gen-
darmes.

Presque au même instant, ceux-ci arrivèrent au
buisson et s'arrêtèrent une ou deux minutes, ne
voyant rien et n'apercevant plus les fugitifs.

— Fouillez la haie, éventrez les épines, com-
manda Michel.

Et, donnant l'exemple, il se jeta au milieu de la
haie.

Deux minutes s'écoulèrent encore.

Tout à coup, Lutscher, qui s'était redressé,
aperçut les deux forçats qui s'enfuyaient de nou-
veau sur un autre point, vers les falaises.

Grâce à leur stratagème, ils avaient regagné
plus de cinquante mètres.

Et, sans perdre une seconde, les gendarmes
reprirent leur course.

Bientôt, une ligne bleue apparut à l'horizon,
derrière les rochers.

— La mer ! cria Vivien.

Le vieux Michel comprit la pensée de son con-
frère.

— Cernons-les, dit-il, enfermons-les dans un
demi-cercle.

Un instant après, on voyait distinctement la côte
et on entendait la mer qui déferlait sur les roches.

Les deux fugitifs allaient toujours droit devant
eux.

— La falaise est à pic, dit Vivien.

— Alors nous les tenons, répondit Michel.

A cet endroit, de grosses pierres et quelques
buissons dissimulèrent un instant les deux forçats.

— Prenez garde qu'ils ne nous échappent ! cria
Lutscher tout en courant.

— Il n'y a pas de danger, reprit Vivien, ils ne
peuvent plus revenir en arrière, ils sont cernés.

Vivien ne s'était pas trompé, les deux fugitifs
étaient cernés de toutes parts.

Déjà les deux gendarmes placés aux extrémités
du demi-cercle avaient atteint les rochers.

Rouget et Beuregard ne pouvaient plus fuir
dans aucune direction. Devant eux était la mer, et
l'abîme de cent cinquante pieds.

Les gendarmes poussèrent des cris de triomphe.

Au centre, les trois brigadiers franchirent les
derniers buissons et s'élançèrent vers la plate-
forme triangulaire ; Lutscher faillit même tomber
dans la mer et fut retenu juste à temps par la main
de Vivien.

Aussitôt, le vieux Michel lança un juron formi-
dable.

Autour d'eux, sur la plate-forme, il n'y avait
rien !

Rouget avait disparu !

Les deux forçats étaient saurés !

Sans perdre une seconde, le brigadier regarda
devant lui, à droite et à gauche ; il n'aperçut que

« La Petite France a publié jeudi un article qui est un Himalaya d'impudence et de mensonges.

L'organe du tripoteur de l'Elysée n'a-t-il pas l'aplomb de dire que les « réactionnaires demandent à canaliser l'enquête » ?

Or, le mot est de la République française qui le tient, paraît-il, de la bouche même de Grévy, l'incorruptible beau-père de l'ingénieur Wilson.

Depuis huit jours, les journaux républicains, sauf deux ou trois, s'épuisent à réclamer le silence sur les scandales de l'Elysée ;

Depuis huit jours, tous les chefs et sous-chefs de groupes supplient les députés républicains de s'unir pour faire échouer la proposition d'enquête ;

Depuis huit jours, l'austère Grévy menace la Chambre de sa démission afin d'empêcher qu'on examine d'un peu près les affaires qu'il a traitées de complicité avec son honnête Gendre.

Et la Petite France a le toupet de prétendre que les conservateurs veulent « canaliser » l'enquête.

Cette feuille prend-elle donc les républicains auxquels elle s'adresse pour d'incommensurables imbéciles !

Il faut le croire. Qui donc a demandé l'enquête ? N'est-ce pas un membre de la Droite, M. Cunéo d'Ornano ?

Est-ce que tous les députés conservateurs ne l'ont pas votée ?

Les 155 qui l'ont repoussée ne siègent-ils pas à gauche ?

Le ministre ne l'a-t-il pas combattue ?

La Petite France pense-t-elle vraiment qu'il lui est aussi facile de tromper l'opinion publique qu'il est aisé à Wilson de donner des ordres à la justice !

Mais voici qui est plus fort encore.

L'organe de l'Anglais que le cupide Grévy s'est associé s'érige en moraliste. Il se fait accusateur.

Il veut que l'enquête remonte au gouvernement du maréchal de Mac-Mahon.

Pourquoi pas au déluge ? M. Wilson serait plus sûr qu'elle ne se terminerait pas avant qu'il ait rendu sa vilaine âme au diable !

Ce grand calomnié, si impatient de se laver de toutes les accusations qui l'accablent, exige qu'on repasse l'histoire de France avant de s'occuper de lui.

Il attendrait autant qu'il serait nécessaire, avec le calme d'une conscience tranquille.

Il se montrerait plus pressé, sans doute, si le parquet de la Seine, se rappelant enfin que tous les Français doivent être égaux devant la loi, l'envoyait préparer sa défense à Mazas.

Mais une enquête a eu lieu sur le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon.

Elle n'a pas révélé que le vainqueur de Magenta se soit fait construire avec ses économies des hôtels de plusieurs millions et qu'il ait récompensé ses fournisseurs avec des croix.

Le Maréchal a si peu songé à ses intérêts

privés qu'il a dépensé à la présidence la plus grosse part de sa fortune.

M. Wilson n'a rien à redouter de pareil de la part de son beau-père.

Quant aux ministres du Maréchal, si les républicains, maîtres du pouvoir, ne les ont pas frappés, c'est qu'évidemment ils n'ont trouvé aucun prétexte plausible. Sans cela ils ne les eussent pas ménagés.

D'ailleurs, MM. de Fourtou, de Broglie et leurs collègues auraient-ils commis des fautes que M. Wilson n'en serait pas moins coupable.

Il est vrai qu'à s'en rapporter à la Petite France, ce brave Daniel a la conscience aussi blanche que la blanche hermine.

« Le grand crime que l'on reproche à M. Wilson, dit-elle, est d'avoir usé de la franchise postale. Or, tout le monde sait qu'à cause de sa présence à l'Elysée, à cause de sa situation de gendre de M. Grévy, le public s'était habitué à considérer M. Wilson comme investi d'une fonction quasi-officielle ; il était comme le secrétaire civil du président et de toutes parts on lui adressait des lettres sollicitant, pour telle ou telle démarche concernant la présidence, son intervention auprès de M. Grévy. Par conséquent, la grosse partie de sa correspondance était consacrée à répondre à ses solliciteurs, et M. Wilson a usé de la franchise postale comme l'eût fait à sa place un secrétaire officiel. »

Le raisonnement vaut son pesant d'actions Grande Compagnie, et nous nous serions fait un reproche d'en avoir privé nos lecteurs.

La meilleure preuve que M. Wilson n'avait pas le droit d'user de la grille présidentielle, est la restitution — très insuffisante d'ailleurs — de 40,000 francs qu'il a faite au Trésor, restitution qui a dû lui être assez pénible, car il ne passe pas pour être un modèle de désintéressement.

Mais la Petite France feint d'ignorer les autres crimes, aussi nombreux que variés, dont on accuse son malheureux patron.

Est-ce comme secrétaire civil du Président que M. Wilson a fait décorer son architecte, son marbrier, son serrurier, son poseur de sonnettes, etc., etc. ;

Qu'il a frustré le Trésor d'une somme de 150,000 francs au profit de M. Dreyfus ; Qu'il a emporté du ministère des finances et gardé pendant six ans les dossiers concernant cette affaire ;

Qu'il a forcé les trésoriers généraux et receveurs particuliers à se fournir dans ses imprimeries ;

Qu'il a fait prendre pour quinze mille francs d'abonnements à son journal le *Moniteur de l'Exposition* ? etc., etc., etc.

Pécadilles que tout cela, sans doute, pour la Petite France.

Mais l'opinion publique, qui n'a pas les mêmes motifs qu'elle pour juger avec tant d'indulgence les tripotages du gendre de M. Grévy, s'est déjà prononcée.

La majorité républicaine a beau s'employer à mettre la lumière sous le boisseau, M. Wilson peut s'écrier : tout est perdu. »

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

UN DEVOIR DE FRANÇAIS

La République française, ripostant à une accusation d'un organe radical, s'enorgueillit d'avoir rendu toujours justice au patriotisme de l'évêque d'Angers, de M. de Mun comme à celui de M. Clémenceau.

L'Union libérale de Tours — organe républicain à auquel, dit-on, M. Wilson ne serait pas étranger — se montre plus exigeante à l'égard d'adversaires politiques. Son « libéralisme » montre aussi peu de clairvoyance que d'équité. C'est un trompe-l'œil.

L'honorable M. Calla, en effet, répondant aux invitations de nombreux amis, s'est efforcé, dans des conférences qui ont obtenu des succès éclatants, de dénoncer la politique ruineuse et humiliante du gouvernement républicain, en demandant au suffrage universel de ramener dans ce pays un gouvernement d'ordre, d'autorité, de réconciliation, d'honneur qui sera la monarchie nationale.

L'ancien député de la Seine estime avec raison remplir ainsi son devoir de Français et de bon Français.

L'Union libérale de Tours l'accuse de commettre, chaque jour, des « crimes de lèse-patrie ».

Le mot est gros ; il cadre bien au reste avec le ton grossier des appréciations hautaines du « libéral » organe républicain.

Heureusement qu'il n'a pas plus le droit que son ami Wilson de donner des leçons de patriotisme ou de décerner des brevets de civisme à qui que ce soit.

Les insultes n'empêcheront point M. Calla de remplir son devoir de Français et les bons Français de l'applaudir avec enthousiasme. E. R.

REVUE FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE

Paris, 6 novembre.

L'adoption du projet de conversion a permis au 3 0/0 de reconquérir le cours de 82 : 3 0/0, 82 ; 4 1/2 0/0, 107 45.

L'action du Crédit Foncier finit à 1,395.75. Les diverses obligations sont très bien tenues et donnent lieu à des achats suivis, notamment sur les foncières 1879 et les communales 1880 à 480 et 485.

La Société Générale est très ferme à 452.50. La ratification du traité de la société avec le gouvernement péruvien au sujet des douanes du Callac est un fait acquis. La société se trouve donc nantie d'un privilège de 25 ans. Cette nouvelle ne peut qu'influencer heureusement les cours.

La Banque d'Escompte est demandée à 468.75. Les Dépôts et Comptes courants cotent 607.50. La fermeté de ces titres ne s'est pas démentie au seul instant malgré l'atonie du marché pendant la première partie de la semaine.

Nous avons eu déjà occasion de signaler le Placement dotal, combinaison spéciale de la compagnie d'assurances sur la vie l'Abeille, en vue de constituer une dot pour les enfants. Nous y revenons encore, car cette combinaison offre le grand avantage d'être tout le contraire des tontines qui ont causé tant de mécomptes et n'ont rien de commun avec l'assurance sur la vie.

Les Polices A B de l'Assurance Financière ont donné lieu à de nombreuses transactions. Les coupures de 100 fr. facilitant les achats, les petits capitalistes se portent de préférence sur ce titre qui a toutes ces garanties joint un intérêt rémunérateur de 5 0/0.

L'action de Panama fléchit un peu à 345. M. de Lesseps a déclaré à l'Académie des sciences que l'inauguration du canal aurait lieu fin 1889 ou au plus tard en février 1890.

La Transatlantique est à 528.75. L'obligation nouvelle libérée perd 0.75 à 364.75, la non-libérée perd 0.50 à 349.

Le marché de nos chemins de fer présente peu de variations. Les obligations sont bien tenues.

Nouvelles militaires.

Deux brigades d'infanterie de forteresse sont créées : l'une à Paris pour les 153° et 162° de ligne ; l'autre pour les 154° et 155° à Commercy et Lérerville.

Le commandement de la brigade de la Seine est confié au général Giovanninelli, récemment nommé adjoint au gouverneur désigné de Paris et qui s'est distingué au Tonkin.

La seconde brigade, dont le siège sera à Saint-Mihiel (Meuse), est placée sous les ordres d'un officier également réputé pour sa valeur et son énergie, le général Crisot, ancien major de sa promotion de Saint-Cyr.

Sans attendre le vote de l'unification des soldes, le ministre de la guerre a décidé qu'à dater du 1^{er} novembre, le personnel

de tous les corps d'armes ou services employé dans les Ecoles militaires recevra la même solde que s'il était affecté aux corps de troupe.

Cette mesure réalisera une économie annuelle de plus d'un million qui sera employé, le 1^{er} janvier, à relever les soldes de l'infanterie et de la cavalerie au tarif des armes spéciales.

LE CORPS D'OFFICIERS

D'un article intitulé « L'enquête » et signé « Jules SIMON », nous extrayons les passages suivants qui font honneur à l'éminent écrivain et à l'armée tout entière :

« Je fais de nos officiers le même éloge que de nos professeurs. Je ne crois pas qu'il y ait, dans le monde entier, un corps plus intègre, plus digne de respect, et quelquefois d'admiration que notre corps d'officiers. Tout le monde en est convaincu comme moi. Nous les payons si mal que nous ne leur permettons pas d'épouser une fille pauvre, parce que leur solde ne suffirait pas à l'entretien d'une famille. Ceux qui n'ont pas de patrimoine, et c'est de beaucoup le plus grand nombre, ont bien de la peine à joindre les deux bouts, en s'imposant de grandes privations. Cet état de gêne rend leur probité plus méritoire. Ils apportent dans le détail domestique de leur vie le même sentiment d'honneur qui dirige et ennoblit la vie publique. La parole d'un officier est sacrée, sa maison est de verre. Il n'est pas seulement un brave, il est toujours un brave homme. Si deux généraux perdus de dettes se sont laissés aller à trafiquer vilainement de leur autorité, ce que nous ignorons jusqu'à présent, et ce que les tribunaux ne manqueront pas d'éclaircir, il en résultera qu'il y avait deux détails sur vingt mille hommes de cœur et d'honneur. Et après ?

« Je serai d'avis, le cas échéant, de la punition inexorable, précisément parce que la pureté et la noblesse du milieu où ils vivaient augmentent la gravité de leur faute. Mais je condamne tout ce bruit et tout cet éclat, qui ne peut faire que du mal. Il semblerait à entendre toutes ces diatribes, que les croix d'honneur se vendent couramment pour de l'argent, que tous les employés de nos ministères ont négocié des faveurs ministérielles, et que la plupart de nos officiers ne restent honnêtes que fautes d'occasion. Les ennemis de l'ordre, qui sont aussi les ennemis de l'armée, et les ennemis de la France, qui cherchent toutes les occasions de nous calomnier, n'ont pas besoin que nous leur venions en aide par nos exagérations. Je demande justice contre les coupables ; justice sévère, impitoyable ; et je demande justice pour l'armée. Qu'on n'ait pas l'air de trembler pour elle, puisqu'on sait à n'en pas douter qu'il ne s'agit que d'une faute individuelle. »

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LES TRAMWAYS

Hier, sur la levée de Limoges, une voiture contenant quatre personnes, heurtant les rails du tramway, a été renversée. Les quatre personnes n'ont eu que des contusions sans gravité.

Samedi, une des roues d'une charrette s'est trouvée prise entre les deux rails juxtaposés du tramway. Il a fallu délester et avoir recours à un cric pour la tirer de ce pas difficile.

Les eaux pluviales dont l'écoulement est intercepté par le tramway, sur le quai de l'Hôtel-de-Ville, a transformé hier ce quai en une vaste mare de plusieurs ares de superficie et de 5 à 40 centimètres de profondeur. On dit que les marchandes de poisson sont heureuses de cette transformation : elles trouvent là un réservoir en face de leur étal.

Il y a huit jours, une charrette de charbon de terre est restée en panne en face du théâtre pendant une journée.

Etc., etc., etc.

Décidément la voie publique n'est plus à la disposition de tous, c'est la chose des tramways. Et notre municipalité ne proteste pas et les ponts-et-chaussées font la sourde oreille !

On croit fort, dans notre pays, qu'il y a du wilsonisme là-dessous.

Lutscher.

Vivien s'approche et désigne un point en arrière, à sept ou huit mètres de l'extrémité de la plateforme :

— Je les ai vus ici, dit-il.

— Et moi là, dit un autre en désignant une pierre placée à deux ou trois mètres plus loin.

— Alors, dit Lutscher, ils n'ont pu se dérober et nous devrions les tenir.

Le vieux Michel ferma les poings avec rage :

— Voilà qui est étrange, s'écria-t-il ; ce sera donc toujours la même chose ? Ce Rouget est comme une anguille, quand on croit le tenir, il glisse dans la main !

Vivien essaya de consoler son collègue :

— Allons, allons, dit-il, il faut chercher encore, ils ne peuvent pas être loin !

Le vieux Michel haussa les épaules.

— Bah ! je suis payé pour savoir ce qu'il en est. C'est fini. Vous ne les retrouverez pas, cherchez-les, si vous voulez.

N'étant pas habitués comme le vieux Michel aux ruses de Rouget, Lutscher et Vivien donnèrent ordre aux gendarmes de fouiller tous les alentours et de chercher attentivement s'ils ne découvriraient pas quelque tronçon d'arbre creux ou quelque trou au milieu des pierres et des buissons.

Ils prirent eux-mêmes part à ce travail.

Mais le vieux Michel, sombre, furieux, plein de

colère, s'assit sur un gros bloc de pierre et, convaincu de l'inutilité du travail de ses compagnons, attendit patiemment qu'ils eussent perdu tout espoir.

Vivien vint le premier.

— Vous aviez raison, dit-il avec accablement, ils sont perdus.

— Parbleu !

Lutscher, plus jeune, continua ses recherches avec les gendarmes pendant quatre ou cinq minutes encore, fouillant tous les arbres, soulevant toutes les pierres, brisant tous les buissons.

A la fin, confondu par tant d'audace et d'habileté, il revint auprès du brigadier de Durtal.

— Ce Rouget est introuvable, murmura-t-il.

— A qui le dites-vous ? Je l'ai cherché pendant près de trois ans, avec les gendarmes de deux départements et presque toute une garnison.

— Mais nous le trouverons d'ici à quelques jours ; il ne peut pas nous échapper dans l'île.

— Je ne réponds de rien. Mais il faut partir. Nous ne pouvons passer la nuit ici.

— Si je laissais deux gendarmes en surveillance ? dit Vivien.

— Vous avez raison, laissez les deux plus jeunes, qui ne devront pas quitter leur poste avant d'être relevés.

Deux minutes après, les gendarmes, sous le commandement du vieux Michel, quittaient la falaise et rentrèrent sous bois.

(A suivre.)

École de Cavalerie de Saumur

Par décision du 3 novembre 1887 :

M. Prévost de Létang, capitaine adjudant-major à l'École d'application de cavalerie, occupera un emploi de capitaine commandant au 11^e cuirassiers ;

M. Cornéli, capitaine commandant au 11^e cuirassiers, est nommé capitaine adjudant-major à l'École d'application de cavalerie.

Par décret du 3 novembre 1887, ont été promus au grade de sous-lieutenant les sous-officiers de l'École d'application de cavalerie dont les noms suivent, savoir :

M. Heuss, du 2^e dragons, affecté au 4^e hussards ;

M. Lang, du 4^e chasseurs, affecté à la 5^e compagnie de remonte ;

M. Enoux, du 19^e chasseurs, affecté à la 8^e compagnie de remonte.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'EXPOSITION DE 1889

8^e GROUPE.
Avis aux Agriculteurs DE MAINE-ET-LOIRE

Dans le but, utilitaire et nécessaire, de faire valoir la situation agricole du Département, considérant que l'abstention serait nuisible à tous au point de vue des intérêts de l'Agriculture en Anjou, MM. les Agriculteurs et Industriels dont les produits se rattachent à l'Agriculture de Maine-et-Loire, sont priés de vouloir bien prendre part à l'Exposition universelle de 1889, soit personnellement, soit collectivement, en groupant leurs envois similaires.

Les adhésions peuvent être adressées à M. Desperrière, vice-président de la Société industrielle et agricole de Maine-et-Loire, délégué au VIII^e groupe : Agriculture — Viticulture — Pisciculture.

Angers, le 1^{er} novembre 1887.

LES OUVRIERS ANGEVINS A ROME

Voici les noms des Angevins qui ont fait partie du pèlerinage de Rome :

M. l'abbé Mérit, curé de Saint-Pierre de Saumur, aumônier du dixième groupe provincial : « Maine-Anjou-Vendée. »

M. l'abbé Bodinier, vicaire à la Trinité, chef du groupe à la commission du pèlerinage.

M. l'abbé Vervault, curé à Tiercé.

M. l'abbé Jubau, vicaire à Saint-Nicolas de Saumur.

M. l'abbé Livenais, vicaire à Montigné-sur-Moine.

M. Moisseron, sculpteur, président du syndicat des corporations du bâtiment, à Angers.

M. Lemoine, menuisier, vice-président de la corporation des menuisiers, à Angers.

M. Cordier, membre du comité des Cercles catholiques d'Angers, employé chez M. A. Joubert, à Angers.

M. Giré, camionneur, chez M. Delahaye-Bougère, à Angers, délégué de la corporation de Notre-Dame de l'Usine.

M. Coffé, ouvrier chez M. A. Joubert, à Angers, délégué de la corporation de Notre-Dame de l'Usine.

M. Montauban, domestique à la Ferrière, délégué du Cercle catholique de cette paroisse.

M. Verneau, fils, jardinier, délégué du Cercle catholique de Saumur.

M. Bonnaet, fils, du Longeron, délégué de l'usine de cette paroisse.

ANGERS.

Accident au théâtre. — Hier soir, au premier acte des Chevaliers du Pince-Nez, un grave accident est arrivé à M^{me} Allain. Cette artiste, qui joue dans cette pièce joyeuse le rôle d'Aurélius Gaillard, en descendant de l'escabeau où elle est perchée, s'est fait une fracture à la jambe au-dessus de la cheville.

Les docteurs Jagot et Alain, mandés en toute hâte, lui ont donné les premiers soins et l'ont fait reconduire à son domicile dans un appareil improvisé.

Cet accident, dit le Ralliement, va éloigner la sympathique artiste pendant quelque temps de la scène.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Le train spécial, transportant de Vienne à Angers le détachement du 2^e pontonnier qui revient du Rhône, a été tamponné vendredi matin près de la gare d'Arbresle (Rhône) par un train de marchandises en manœuvre.

Deux soldats ont été contusionnés et trois wagons de marchandises brisés.

Publications de mariage.

Théophile Chaillou, employé de commerce (veuf), d'Angers, et Adelina Barreau, couturière, de Saumur.

Georges-Joseph Pichery, ferblantier, de Saumur, et Célestine-Louise Pichery, lingère, de Chemillé.

Célestin-Albert Chauffy, chauffeur, et Ursule-Augustine Guais, lingère, tous deux de Saumur.

Le danger rend prudent

dit le proverbe. Soignons donc les moindres maux, ceux de l'estomac surtout; avoir à la maison une boîte de Pilules Suisses, et en prendre de temps en temps, voilà la vraie prudence.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 5 novembre :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : La rentrée des Chambres ; Le centenaire de don Juan ; Le centenaire de don Juan, à l'Opéra ; les mois fleuris : Novembre ; L'enfant qui joue ; Frontière du Maroc : Mission Say. — Chronique des Beaux-Arts. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par A. Boissard. — Bibliographie : Les cahiers du capitaine Coignet. — Échecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Le Monde financier. — Chronique du sport. — Rébus.

GRAVURES : La rentrée des Chambres : M. le président Floquet se rendant à la salle des séances. — Le centenaire de don Juan, à l'Opéra : L'hommage à Mozart. — Le centenaire de don Juan. — Les mois fleuris : Novembre. — Au parc Monceau. — Frontière du Maroc : Mission Say. — Les livres illustrés : Les cahiers du capitaine Coignet. — Le centenaire de Mozart. — Échecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr. ; — Six mois, 13 fr. ; — Trois mois, 7 fr. ; — Un numéro, 50 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

État civil de la ville de Saumur

Du 1^{er} au 31 octobre 1887.

NAISSANCES

Le 31 septembre. — Emilie Méricard, rue Saint-Nicolas ; — Aristide-Gabriel Landau, rue de Fenet ; — Liliane-Héloïse-Caroline Pinet, rue de l'Ancienne-Messagerie.

Le 2 octobre. — Jeanne-Marie Cavellier, rue du Petit-Versailles.

Le 3. — Maurice-Jean Chauviré, rue Basse-Saint-Pierre ; — Clémence Maîtrejean, à l'Hospice ; — Renée-Marie Charvet, place Saint-Nicolas.

Le 4. — Jeanne-Delphine Salmon, rue de la Cocasserie.

Le 5. — Lucienne-Renée Nay, rue Basse-Sancier.

Le 7. — Oreste Rigal, rue Saint-Michel.

Le 15. — Blanche-Germaine Guilleux, rue de la Visitation.

Le 16. — Jules Robineau, île du Saule ; — Charles-Henri-Paul Daguin, route neuve d'Angers.

Le 17. — Louis-Olivier-Georges Gouin, rue Saint-Jean ; — Joséphine Parmantier, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 22. — Germaine-Françoise Babin, montée du Petit-Genève.

Le 25. — René-Louis-Jules Imbert, rue d'Orléans.

Le 27. — Albert-Louis Séguin, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 28. — Alphonse-Eugène Blandin, Grand'Rue ; — Suzanne-Joséphine Lair, rue Notre-Dame.

Le 29. — Gaston-Etienne Prêtre, rue de la Croix-Verte ; Angèle-Adèle Goglet, rue de la Visitation.

MARIAGES

Le 1^{er}. — Henri-Philippe Moreau, cultivateur, de Dampierre, a épousé Marie-Louise Gallais, sans profession, de Saumur.

Le 3. — Armand-Honoré Beaumont, jardinier, a épousé Ernestine Lucius, sans profession, tous deux de Saumur ; — François-Alexandre Beruet, couvreur, de Bourges, a épousé Marie-Albertine Murat, couturière, de Saumur ; — Modeste-François Cauvin, valet de chambre, a épousé Angèle Plaçais, couturière, tous deux de Saumur.

Le 8. — Louis-Constant Vuillecot, cultivateur, a épousé Rose-Eugénie-Armance Gaillon, domestique, tous deux de Saumur.

Le 10. — Pierre-Marie Rioche, mécanicien, a épousé Joséphine Robineau, chapelière, tous deux de Saumur.

Le 11. — Alexandre Pommier, employé de commerce, de Saumur, a épousé Ernestine-Victorine Clergeau, couturière (veuve), de Montsoreau.

Le 15. — Eugène-Louis Bourgerie, journalier, a épousé Anne-Marie Lemesle, couturière (veuve), tous deux de Saumur ; — Alfred-Edmond Baronnet, mécanicien, a épousé Marie-Eugénie Baranger, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 17. — Raoul-Ludovic-Félix Blandin, typographe, de Tours, a épousé Marie-Elisa Dézé, sans profession, de Saumur ; — Armand Rogeon, sellier, a épousé Louise-Charlotte-Marthe Deschamps, lingère, tous deux de Saumur.

Le 18. — Alexis Champion, perrayer (veuf), de Distré, a épousé Rose-Louise Vasin, domestique, de Saumur.

Le 24. — Auguste-Joseph Angot, employé de chemin de fer, a épousé Clémence Bonneau, sans profession, tous deux de Saumur ; — Casimir-Gustave Chicoine, employé de commerce, a épousé Alphonsine-Amanda Baillou, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 25. — Julien-Auguste-Maurice Breton, vaunier, a épousé Hermance Derouet, sans profession, tous deux de Saumur.

Le 29. — Auguste Pironneau, tailleur de pierre (veuf), a épousé Louise-Arsène Aimond, domestique, tous deux de Saumur.

DÉCÈS

Le 4^{er}. — Charlotte Cartier, 3 ans, rue Saint-Nicolas ; — Emile Pointreau, 4 ans, Grand'Rue.

Le 4. — Mélanie Beaugé, couturière, 39 ans, à l'Hospice.

Le 5. — Anne-Hortense Laillé, sans profession, 80 ans, veuve Jean Piednoir, Grand'Rue ; — Victor-Gabriel Cartier, 6 mois, rue Saint-Nicolas.

Le 7. — Jean Jolly, pêcheur, 78 ans, rue de l'Ancienne-Gare ; — Ernest Cornayre, 45 mois, place de l'Arche-Dorée.

Le 9. — Prosper-Henri Régnard, négociant, 47 ans, rue Beaurepaire.

Le 11. — Georges Large, 3 mois, rue du Bellay.

Le 13. — Louise Dron, 8 mois, place du Chardonnet.

Le 14. — Anne Cerre, journalière, 60 ans, épouse Guillaume Autré, à l'Hospice.

Le 15. — Marcel-André Guignard, 5 ans, rue de la Visitation.

Le 22. — Marie-Blanche Roger, lingère, 34 ans, veuve Louis Allard, rue du Portail-Louis ; — Madeleine Pineau, sans profession, 66 ans, veuve Alexis Hubault, hameau du Petit-Puy.

Le 23. — Louise-Léontine Poncet, 48 ans, rue Haute-Saint-Pierre.

Le 24. — Eugénie-Marie Maupoint, sans profession, 65 ans, épouse Jean-Baptiste Cornilleau, quai Saint-Nicolas ; — Adrien Masson, soldat au 135^e de ligne, 29 ans, à l'Hospice.

Le 25. — Alexandre Aloyau, sans profession, 79 ans, à l'Hospice ; — Marie Bouchard, propriétaire, 69 ans, veuve Léandre Verneau, rue des Boires.

Le 26. — Ernest Cornayre, maréchal-ferrant, 26 ans, place de l'Arche-Dorée.

Le 28. — Pauline Paris, journalière, 67 ans, veuve Pierre Léger, hameau du Petit-Puy.

Le 29. — Edouard Davoine, gantier, 74 ans, à l'Hospice.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 33, PARIS

A. LE VASSEUR & C^e, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française ;

de toutes les Partitions et Publications musicales ;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Plans, Fortes, Gravures en Couleurs, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CERTAIN DE

FRANCS D'ACQUISITION.

ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 6 novembre 1887.

Versements de 61 déposants (13 nouveaux) ; 14,682 fr.

Remboursements, 24,587 fr. 26.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE

Province de Santa-Fé

BANQUE DE CRÉDIT FONCIER ET AGRICOLE DE SANTA-FÉ
CAPITAL 20 MILLIONS DE FRANCS

ÉMISSION PUBLIQUE

De 49,700 obligations foncières de 504 fr. 60/0, au porteur, remboursables en 33 ans avec faculté d'anticipation.

INTÉRÊT ANNUEL, Garanti par le Gouvernement de Santa-Fé, 30 fr. 24, payables par trimestres, à Paris, Londres, Anvers et Bâle.

Le produit de l'emprunt est destiné à des prêts hypothécaires en premier rang ne pouvant dépasser 50 0/0 de la valeur des biens grevés qui demeurent le gage spécial des obligataires (loi du 11 octobre 1886).

Prix d'émission : 455 Francs

(JOUISSANCE 1^{er} OCTOBRE 1887)

PAYABLES { En souscrivant... 55 Francs.

{ A la répartition... 400 Francs.

Contre livraison des titres définitifs

Ce qui fait un placement de 6.70 0/0 l'An

ON SOUSCRIT LE 15 NOVEMBRE

Directement ou par Correspondance

A Paris : Banque Russe et Française, 4, rue Auber ; Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts. — A Marseille : A ladite Société Marseillaise. — A Nancy : Société Nancéienne de Crédit Industriel et de Dépôts. — A Bordeaux : MM. A. Lafargue et C^e. — Alsace-Lorraine et Epinal : Banque de Mulhouse. — A Anvers : Banque Centrale Anversoise. — Suisse : Bâle, Berne, Saint-Gall, Neuchâtel.

Les formalités seront remplies pour l'admission à la Cote à Paris, Anvers et Bâle.

Envoi de prospectus sur demande.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean.

PRIX COURANT DES FROMAGES

Camembert de l'Orne, la pièce.....	0.60
Port Salut.....	1.50
Hollande pâte grasse.....	1.00
— croûte rouge.....	1.10
Gruyère de la Comté.....	0.90
— suisse Emmenthal.....	1.20
Roquefort.....	1.60

ECONOMIE DOMESTIQUE

Le linge occupe dans les ménages une place si importante que de tout temps les économistes ont recherché les procédés les plus aptes à le blanchir sans l'altérer.

Les cristaux de soude, les savons, et les lessives caustiques doivent être rejetés comme amenant une prompte destruction du linge qu'ils rendent rude au toucher.

Ils sont du reste impuissants à détruire les microbes et les ferments organisés dont le linge est toujours le siège inévitable.

Seule, la Lessive-Iris, hygiénique et non caustique, répond à toutes les exigences de l'économie et de l'hygiène : elle donne au linge une blancheur et un parfum sans égal.

Chez tous les épiciers.

INJECTION BROU

40 ANS DE SUCCÈS
La seule guérissant, sans rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents.
Expédition franco contre mandat-poste. — Prix : 5 fr. le flacon.
J. FERRÉ, Ph^o, 102, rue Richelieu, PARIS

Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÉE

LUNDI 7 Novembre 1887,

Grand succès de l'Ambigu

LE FILS DE PORTHOS

Drame nouveau à grand spectacle, en 5 actes et 14 tableaux, d'après le roman de M. Paul Mahalia, par M. Emile Blavet.

TABLEAUX : 1^{er}, l'Auberge du Héron d'or ; — 2^e, le Coche de Nantes ; — 3^e, la Terrasse de Saint-Germain ; — 4^e, A la Bastille ; — 5^e, le Jeu de la Reine ; — 6^e, la Diplomatie d'Aramis ; — 7^e, le Départ des Bombardiers ; — 8^e, le Camp de Créqui ; — 9^e, la Pêche aux Français ; — 10^e, l'Escalade ; — 11^e, la Prise de Fribourg ; — 12^e, le Retour de Noël ; — 13^e, le Coup de Porthos ; — 14^e, Vive la France !

Quatorze chevaux ; quatre-vingts figurants ; mise en scène conforme à celle de Paris.

Au 7^e tableau : Le coup de l'étrier, chanté par M^{me} Carré, MM. Sabin, Molivier et Veltti.

Au 11^e tableau : Entrée des Français à Fribourg, infanterie, cavalerie, etc.

La Marche de l'Entrée des troupes sera exécutée à cheval par la Fanfare de l'École de cavalerie

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance au premier novembre 1889,

LA MÉTAIRIE DE LA CHARRIÈRE

Sise commune de Saint-Martin-de-la-Place,

Contenant environ 14 hectares 89 centiares,

Actuellement exploitée par les époux Deslandes.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M^e GAUTIER, notaire.

A VENDRE

TRÈS JOLIE

MAISON BOURGEOISE

A proximité de la Gare d'Orléans,

Comprenant : Maison d'habitation au rez-de-chaussée, élevée sur cave voûtée, premier étage, greniers, buanderie, écurie et remise, jardin bien arrosé, avec pièce d'eau poissonneuse.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M. GIRARD, expert à Saumur. (758)

A LOUER PRÉSENTEMENT

Maison et Jardin

Situés à la Croix-Gourdon, commune de Saint-Lambert.

S'adresser à M. DELARUE, rue de la Fidélité, 36. (740)

A LOUER

DE SUITE

VASTE MAISON

Près l'église de Nantilly,

ÉCURIE ET REMISE

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE PORTION DE MAISON

Sise à Saumur, rue du Puits-Tribouillet, n° 5.

En très bon état, à deux étages.

S'adresser à M. VINCENT, huissier à Saumur, ou à M. GIRARD, expert à Saumur. (715)

A CÉDER

La Champignonnière de Munet

Les récoltes à y faire, ainsi que tout le Matériel.

S'adresser à M. LECOINDRE, à Munet, commune de Distré.

CAVE A LOUER

Petite chambre garnie ou non garnie à louer

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

DEUX

Devantures de Magasin

S'adresser chez M. LARDÉ.

A VENDRE

En bloc ou séparément

52 BEAUX NOYERS

D'une exploitation facile.

S'adresser au bureau du journal.

M^{me} V^e HERVÉ

6, rue Saint-Jean,

A l'honneur d'informer sa clientèle que, vu la prospérité toujours croissante de sa Maison, elle vient d'agrandir son Atelier de Couture.

Cette nouvelle installation lui permettra de livrer dans le plus bref délai les commandes qui lui seront faites.

Deuil complet en 10 heures ;

Choix très varié

DES HAUTES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

A des prix très modérés.

ON DEMANDE une apprentie.

EN VENTE CHEZ M. V. COUÉ

Photographe, rue d'Orléans, Saumur,

GROUPES MISSIONS ÉTRANGÈRES

Grande tenue et petite tenue (avec légende).

Cours de Guitare, de Solfège

Leçons d'Espagnol

PAR

M. MIGUEL ARAN

50, rue Saint-Nicolas.

VINS EN GROS

DESGUIRAUD ET BOURASSEAU A Saumur.

Vente au comptant, fûts à retourner dans le mois.

VIN ROUGE..... 65 fr.
VIN BLANC supérieur... 65 fr.
id. ordinaire... 50 fr.

MM. les cultivateurs trouveront des vins à haut degré à raison de 30 fr. l'hectolitre, pour remonter les vins trop faibles pour être transportés ou supporter la chaleur.

Des crédits sont faits aux maîtres d'hôtels, cafetiers et limonadiers.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis 33^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE NOMBREUSES FIGURES

Franco à domicile, pour un an..... 6 fr.
pour six mois.. 3 fr. 50
pour trois mois. 2 fr. 50
Étranger (Union postale)..... 8 fr.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 15, rue de Tournon, à Paris.

Offres et Demandes

M. V. COUÉ, photographe, rue d'Orléans, 50, Saumur, demande un jeune homme intelligent pour la photographie.

ON DEMANDE un jeune homme de 15 à 16 ans, pouvant s'occuper d'écritures.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un garçon de course. S'adresser, 16, rue d'Orléans.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour.

S'adresser au bureau du journal.

LE COLLÈGE DE SAUMUR
PRÉPARE AUX
ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS
ET A L'EMPLOI

D'Elève Mécanicien des Equipages de la Flotte

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 1^{er} Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

EPICERIE PARISIENNE

M^{on} IMBERT et Fils

33, rue d'Orléans, au coin de la rue Dacler.

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

BOUGIE, le paquet de 500 grammes..... » 75
— première qualité..... » 90
— Perle, qualité extra..... 1 »
— à trous..... » 95
BOUGIE de l'Etoile..... 1 20

Hors l'Octroi, par sortie de 5 kil., 10 c. en moins par paquet.

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

LESSIVE - IRIS LE PAQUET 0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.

Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.



VÉRITABLE CONSOMMÉ

Une à deux cuillerées à café de MAGGI dans une assiette d'eau bouillante et vous avez instantanément un consommé excellent, contenant viande, légumes, etc. En vente chez M. GEORGES DOUESNEL à Saumur.

CONCENTRÉ AUX TRUFFES

Quelques gouttes seulement du Concentré aux truffes MAGGI communiquent à tous les mets la saveur parfumée du précieux tubercule. C'est la Sauce Périgourde à la minute.



CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS								SAUMUR - MONTREUIL - DOUÉ				SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.								LIGNE D'ORLÉANS									
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	STATIONS	Expr. matin	Omn. mixte	Omn. mixte	Omn. mixte	Expr. soir	Omn. mixte	Omn. mixte		
Saumur(Orl.)	2 03	6 53	»	»	1 38	4 16	8 34	Saumur(Orl.)	»	4 16	»	8 31	Saumur(Orl.)	7 57	11 54	1 35	3 05	5 42	11 7	Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 32	9 30		
Saumur(État)	»	6 50	8 31	10 37	»	4 13	8 30	Saumur(État)	8 31	4 19	»	8 30	Vivry	»	8 10	12 09	»	3 17	5 54	»	La Ménitrie	3 52	7 10	9 10	12 08	3 42	6 13	9 56	
Nantillyhalte	»	7 03	8 37	10 44	»	4 26	8 43	Nantilly	8 37	4 20	»	8 43	Blou	»	8 19	12 18	»	3 26	6 03	»	Les Rosiers	»	7 19	9 18	12 17	3 52	6 23	»	
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49	Montreuil(a)	»	9 19	4 59	»	9 08	Vernantes	»	8 32	12 31	»	3 39	6 14	»	St-Clément	»	7 36	»	12 24	3 59	6 29	»
Brézé-s.-Cyr	»	7 17	9 02	11 11	»	4 40	8 56	(départ.)	»	9 29	5 11	»	9 20	NoyantMéon	»	8 59	12 59	2 13	4 04	6 39	11 47	St-Martin	»	7 32	»	12 31	4 07	6 38	»
Montreuil(a)	»	7 29	9 19	11 15	2 00	4 55	9 08	le Vaudelay	»	9 40	5 11	5 17	9 31	Saumur(a)	»	3 22	7 46	9 34	12 44	4 20	6 49	10 19							
(départ.)	»	7 34	9 24	11 20	2 08	4 59	9 11	Baugé	»	9 50	5 20	5 44	9 42	(départ.)	»	3 27	7 52	9 37	12 48	4 31	6 53	10 24							
Thouars	»	7 53	9 43	11 37	2 27	5 27	9 38	Doué	»	9 57	5 27	6 21	9 51	Varennes	»	»	8 05	9 48	1 01	4 45	7 06	»							
Loudun	»	8 10	»	»	2 52	»	9 52						Port-Boulet	»	3 52	8 20	9 57	1 15	5 01	7 20	10 43								
Poitiers	»	8 16	»	»	3 02	»	10 02						Langeais	»	4 26	8 59	10 19	1 53	5 46	7 59	11 09								
													Tours	»	5 05	9 42	11 05	2 36	6 35	8 42	11 41								

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.